

Procédure MAINTIEN IODAS Web

SSOLOG-BLI-Service FSL - Février 2025

Table des matières

1.	Création du dossier et de la procédure (La personne n'a pas de dossier FSL à son nom)	3
1.1	. Création du dossier	3
1.2	Création de l'adresse du demandeur	5
1.3	Les références administratives du dossier	6
1	1.3.1 Tiers comptable	6
1	1.3.2 Référence du dossier	6
1	1.3.3 Les dates de saisie	7
1	1.3.4 Enregistrement de la qualité (ou statut) des personnes dans la procédure	7
1	1.3.5 Le référent de la procédure	8
1	1.3.6 L'instructeur de la procédure	8
2. C	Création du dossier (la personne a déjà un dossier FSL à son nom)	9
3. R	Renseigner le matricule CAF	11
4. lı	instruction de la demande	13
4	4.1 Saisir le relevé de pièces	14
4	4.2 Saisir une demande	17
4	4.3 Saisir la situation financière	
4	4.4 Saisir informations logement	20
4	4.5 Relevé complémentaire maintien	22
5. V	Validation administrative	24
5	5.1 Les réponses possibles	24
5	5.2 Saisir une proposition	26

5.2.1 Détaillez la proposition	26
5.2.2 Saisir un destinataire financier	28
5.2.3 Détailler un prêt	29
6. Passage en commission	34
6.1 Inscription à une commission	34
6.2 Conviez un professionnel	35
6.3 Fin de l'instruction	36
7. Editer la fiche de synthèse	37
8. Retour de commission	41
8.1 Validation des dossiers	41
8.2 Vérification des Procès-Verbaux et édition des notifications	48
8.2.1 Vérification des Procès-verbaux	48
8.2.2 Edition des notifications	49
Annexes	50
Procédure d'expulsion	50

2

1. Création du dossier et de la procédure (La personne n'a pas de dossier FSL à son nom)

Si la personne pour laquelle vous souhaitez créer une nouvelle procédure a déjà un dossier FSL à son nom, rendez-vous directement en page 10.

1.1 Création du dossier

a. Positionnez votre souris sur « créer un dossier » puis cliquez sur « et y déclencher une procédure »

Positive digital flow						
Usagers						
Recherc	her une personne/un dossier	Créer un dossier	Rechercher un dossier papier/GED	Rechercher une instance	Accès GED V2	Autres outils

b. Sélectionnez « FSL »

Créer un dossier - Sélections préalables
TYPE DU DOSSIER À CRÉER - SÉLECTION
● FSL

c. Puis sélectionnez « Demande de maintien au logement » :

Maintien	
Demande de maintien au logement	O Demande externe maintien au logement
ASLL	
cliquez sur Valider	

d. Sur catta page, yous devez repreigner l'identité des personnes qui composent le dessier

Le ? vous permet de rechercher si une personne est déjà présente sur IODAS

PERSONNE(S) QUI CARACTÉRISE(NT) LE DOSSIER F	SL				r'
: Personne qui donne son nom au dossier					
Madame V ROMERO BLANCO	Carolina	25 / 03 / 1999		N	0
		Liste rouge 🗌	2		
Responsabilité légale 🗸 🗸 🗸		Enfant de 💙 et 💙	Petit-enfant de 💉 et 🗸		
: Personne du dossier qui vit en couple avec P!					
~				P	0
Conjoint(e) Concubin(e) Pacsé(e)	Depuis le	Liste rouge	2		
Responsabilité légale 🗸 🗸 🗸 🗸 🗸 🗸		Enfant de 🗸 et 🗸	Petit-enfant de 💉 et 🗸		Cliquez sur
					+ pour
UTRES PERSONNES DU DOSSIER ET DE LA PROCÉ	DURE DEMANDE D'ACCÈS AU	LOGEMENT			ajouter une
				A	personne
		Liste rouge	<u></u>		
Responsabilité légale 🗸 🗸		Enfant de 🗸 et 🗸	Petit-enfant de 🗸 et 🗸	<u> </u>	
Dans le dossier					

Il est important de vérifier pour chaque personne que celle-ci n'existe pas dans IODAS avant de la créer, afin de ne pas créer de doublon.

Une fois les champs renseignés cliquez sur **Enregistrer**



1.2 Création de l'adresse du demandeur

a. Cliquez sur « saisir une adresse »

Personne qui donne son nom au dossier	
P! Madame -	
TREMBLAY EN FRANCE -	
Saisir une adresse	
Saisir une autre localisation de gestion	
Une fenêtre s'ouvre, renseignez l'adresse puis cliquez sur enregistrer :	
Créer une adresse	n n n n n n n n n n n n n n n n n n n
	<u>}•</u>
Pays Département Ville	
France Seine Saint Denis (V	
Etablissement d'accueil 🥹	
Numéro Nature de voie Voie	
Complément 1	
Complément 2	
Lieu de	
distribution	
Code postal Ville Cedex	
Résidence Romicile Lieu de séjour	
Sans résidence ni domicile	

ATTENTION

- Si l'adresse du demandeur est déjà renseignée (en cas de dossier existant), vous devez vérifier qu'elle correspond à l'adresse figurant sur le formulaire de demande FSL ainsi que sur les pièces justificatives.
- Si l'adresse du demandeur a changé ou est erronée vous devrez faire la modification une fois le dossier créé sur IODAS.
- Utilisez la rubrique complément 1 pour indiquer les détails (nom de la résidence, numéro de logement numéro BAL...).

Cliquez sur

Enregistrer

1.3 Les références administratives du dossier

1.3.1 Tiers comptable

Une page intitulée « TIERS COMPTABLE » s'ouvre, Vous n'avez aucune modification à faire, cliquez sur

>• Enregistrer

1.3.2 Référence du dossier

Sur la page suivante, indiquez la personne référente du dossier. (En général le président de la commission)

🔁 RÉFÉRENT DU DOSSIER				
Nom Prénom	AGATI Lolita		2	
Catégorie	Cheffe de service SSOLOG			
UT de rattachement	Seine Saint Denis (93)			
a				

Les agents sont déjà créés dans IODAS vous pouvez effectuer une recherche grâce au 🥍 ou en appuyant sur F12. Sélectionnez la bonne personne puis



1.3.3 Les dates de saisie

Sur la page suivante, la date de début de saisie IODAS s'inscrit automatiquement. Vous devez indiquer la date de réception du dossier.

CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCÉDURE DEMANDE DE MAINTIEN AU LOGEMENT	\·
Début le 15/10/2024	Réceptionné le 08/10/2024
Date de commencement de l'instruction	Date de réception du dossier
de la procédure	à indiquer (tampon d'arrivée au service)

1.3.4 Enregistrement de la qualité (ou statut) des personnes dans la procédure

Renseignez ensuite la qualité de chaque personne dans la procédure (Demandeur, conjoint, enfant, dans la procédure)

Les champs ne doivent pas rester blancs. Cochez à gauche la personne qui donne son nom à la procédure :



1.3.5 Le référent de la procédure

Sur la page suivante, le référent de la procédure est le travailleur social dont le nom figure sur le formulaire de demande FSL.

RÉFÉRENT DE LA PROCÉDURE	
Nom Prénom Travailleur social Catégorie UT de rattachement Tavailleur social UT de rattachement	2 Le Permet de rechercher si le travailleur social est déjà enregistré sur IODAS

Si le travailleur social n'est pas dans la base de données de IODAS, demander au service informatique du département de le créer par mail :

dpas-informatique@seinesaintdenis.fr

1.3.6 L'instructeur de la procédure

Le professionnel intervenant à l'étape d'instruction de la demande est l'instructeur FSL chargé de la demande.

PROFESSIONNEL INTERVENANT DE L'ÉTAPE INSTRUCTION DE LA DEMANDE					
Nom Prénom	ROMERO BLANCO Carolina	0			
Catégorie	Administateur fonctionnel				
UT de rattachement					
2					
Un fois les modifications faites avec le ²⁰ , cliquez sur Enregistrer					

Le dossier est créé, la procédure débute automatiquement.

2. Création du dossier (la personne a déjà un dossier FSL à son nom)

En renseignant l'identité du ménage demandeur, celui-ci est déjà sur la base de données de IODAS. Deux cas de figures :

- ✓ Le ménage demandeur fait une nouvelle demande FSL : on reste sur le dossier du ménage et le numéro FSL ne change pas.
- Le demandeur a été « ayant droit » pour la demande d'aide FSL précédente, par exemple il était « enfant de ... » ou « conjoint de... » : c'est donc une nouvelle situation et c'est un nouveau dossier avec un nouveau numéro FSL. (Voir page 3)

a. Accédez au dossier en cliquant sur le numéro de dossier :



b. Dans le menu de gauche, cliquez sur « PROCEDURES »

D	ossier FSL 51	
•	CARACTÉRISTIQUES/RÉFÉRENT PERSONNES	
	ACTIVITE DES PROFESSIONNELS	
-5	PROCÉDURES	
3	ACTIONS DE SUIVI/D'ACCOMPAGNEMENT/ ACTES REMARQUABLES	procédures
	MOYENS (AIDES/MESURES/DROITS/)	
ł	MOYENS DEMANDÉS MOYENS DÉCIDÉS	

Les anciennes procédures s'affichent, passez votre souris sur le menu déroulant noir intitulé « procédure » et cliquez sur « déclencher une procédure »



c. Sélectionnez la procédure « Demande de maintien au logement »

Maintie	en de la companya de		
	Demande de maintien au logement	0	Accord de principe réglement dette ancienne
0	Dde règlement dette ancienne		
Cliquez	sur Valider		

3. Renseigner le matricule CAF

a. Dans l'arbre de navigation à gauche, cliquez sur « Personnes » :



b. Cliquez ensuite sur le nom du demandeur :



c. Dans l'arbre de navigation, cliquez sur « Protection sociale » :

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	
ETAT CIVIL/GESTION INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ADRESSE(S)	
PROTECTIONS SOCIALES	
d. Passez votre souris sur le menu déroulant Protecti	ons sociales 🔻 et sélectionnez « Saisir une affiliation CAF » :
Saisir « * » dans « org.d'affiliation » et cliquez sur	
CARACTÉRISTIQUES DE L'AFFILIATION "CAF"	
Org. d'affiliation *	

L'organisme d'affiliation s'inscrit automatiquement, renseignez alors le « numéro d'allocataire » et le « Régime » :

Toujours choisir le régime « FSL-Général »	
SCARACTÉRISTIQUES DE L'AFFILIATION "CAF"	Toujours choisir le régime « FSL-
Org. d'affiliation C. A.F. CAF	Général »
Numéro d'allocataire	Régime ESL - Général X
Du Pag	Au P2



Attention

- Si la personne a déjà une affiliation CAF → Modifiez uniquement le numéro d'allocataire puis cliquez sur
 Enregistrer
 Ne pas créer de deuxième affiliation CAF.
- Si la personne n'est pas allocataire de la CAF, indiquez « NON ALLOCATAIRE ».
- Si la famille est immatriculée sur un autre département, indiquez le matricule et ajoutez soit le nom ou les deux premiers chiffres du code postal entre parenthèse.

4. Instruction de la demande

La procédure commence automatiquement par l'étape d'instruction de la demande. Celle-ci est composée de cinq points :

- Saisir le relevé de pièces
- Saisir une demande
- Saisir la situation financière
- Saisir les informations logement
- Relevé complémentaire maintien

IODAS vous propose automatiquement de commencer par renseigner le premier point « Saisir une demande ». Il s'agit de rapporter la demande faite par le travailleur social grâce aux informations du formulaire FSL et/ou l'évaluation sociale.

4.1 Saisir le relevé de pièces

Les deux premières lignes sont remplies systématiquement, vous devez indiquer uniquement la fin de l'action quand vous aurez reçu toutes les pièces.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTION	Ce relevé de pièces apparaitra sur votre espace professionnel jusqu'à ce que vous indiquiez la
Action décidée le 21/10/2024	date de fin de l'action.
Début le 21/10/2024	
Fin le	Indiquez seulement la date de fin une fois reçues toutes les pièces
Echéance le	

Saisissez le relevé de pièces :

SPECIFICITES		
Fiche navette complétée baill.	Reçu	v
Plan d'apur négocié & bailleur	Reçu	~
Justificatif 3 derniers lovers	Recu	~
Relevé compte loc. actualisé	Reçu	\sim
Mtt rappel aide au logement	Reçu	×
Justif.d'identiuté membres fam	Reçu	×
RIB du bailleur	Reçu	×
Attest. Versemt AL au bailleur	Reçu	\sim
Engagt Hôtelier maintien lieux	Sans objet	×
Fiche navette complétée CAF	Reçu	×
Plan de surrendettement	Reçu	×
Protocole de CS ou Borloo	Sans objet	~
Pièces identité / Titre séjour	Reçu	\sim
Jugement d'expulsion	Sans objet	×
Extrait du jug. De divorce	Sans objet	~
Engagt signé d'un nveau bail	Reçu	\sim

Les rubriques en rouges sont obligatoirement à renseigner.

→Le décompte locatif doit reprendre <u>l'historique de la dette locative</u> et dater <u>de moins d'un mois</u> au moment où vous traitez la demande

→<u>Vérifiez que les aides au logement sont versées au bailleur</u>, conformément au règlement FSL. Cette information est vérifiable au niveau de la CAF.

➔ Pièce d'identité (CNI ou passeport) ou document attestant de la régularité du séjour du demandeur sur le territoire français en cours de validité

➔ Si le bail est résilié, le bailleur doit s'engager à la signature d'un nouveau bail après l'intervention du FSL. Un courrier du bailleur doit être joint au formulaire

Une fois les champs renseignés, cliquez sur



Vous pouvez suivre la tâche « pièces manquantes » depuis votre espace professionnel :

						TODASQ ROMERO BLANCO CAROL	INA DECONNEX
natum	- C						
Positive digital flow	• 7						
shercher une personne/un dossier	Créer un dossier	Rechercher un dossier papier/GED	Rechercher une instance	Accès GED V2	Autres outils		
							₽ ₹
Rechercher une personne/un	dossier						
🔒 CRITÈRES DE RECHERCHE							Y
Nom			Prénom				
Date de naissance /	/		Ville de résidence				
Numéro de dossier			Type de dossier		~		
ldentifiant de personne			N° d'allocataire "CAF"				
:	Abandonne	r :: 🔀 Créer une personne ::	→ Réinitialiser les critèr	es 🖓 Rech	ercher	phonétique ::	
SIER						MON ESPACE PROFESSI	ONNEL DA PRO
cliquant sur « nièces man	auantes » :						

En cliquant sur « pieces manquantes » :

Type d'action		×
Personne - Nom d'usage		Ē
Echéance	Pièces manquantes (maintien)	,
puis par	Pièces manquantes (accès)	

CRITERES DE FILTRE/TRI						
Périmètre Complet (2) Professionnel TESTFSL003 Début d'étape/d'action Tri par Personne	✓ MUNIC Gestion FSL ✓ ✓	Type d'action Pièces manquantes (maintien) Personne - Nom d'usage Echéance puis par Procédure-Etape-A v) v v puis par	×		Vous pouvez accéde directement au doss
RÉSULTATS DU FILTRE/TRI (2)					avec des pieces
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						manquantes en cliqi
Personne	Procédure	Etape ou Action	Suivie par	Début le	Echéance le	sur « Pièce
Personne FSLTEST Accès 12/12/1980	Procédure Demande d'accès au logement	Etape ou Action Instruction de la demande	Suivie par TESTFSL003 MUNIC Gestion FSL Municip	Début le 18/10/2024	Echéance le	sur « Pièce

Une fois vous avez reçu toutes les pièces qui concernent le ménage, indiquez une date de « fin », puis mettez fin à l'action :

Etape Instruction de la dema	ind 🔻	→ Action Pièces manquantes (main ▼		
		Supprimer l'action	in i	
B PERSONNES CONCERNÉE	S	Mettre fin à ce jour à l'action	}•	
🕂 Qualité		Nom d'usage Prénom	Né(e) le	
Dans l'action v	8	FSLTEST Maintien	12/12/1980	
	_			
CARACTÉRISTIQUES DE L	'ACTIO	N	۶.	
Action décidée le 30/10/2	.024 📅			Sans une date de fin
Début le 30/10/2	024			définie, vous ne
Fin le 30/10/2	024			pourrez pas finir l'éta
Echéance le	17	Alerte à compter du 👘		d'instruction
Porte sur				

4.2 Saisir une demande

🔒 MODALITÉS		
Prescripteur		- Service instructeur de la demande : Information en p.1 du formulaire.
Service instructeur demande	Service social polyvalent de se 🗸	
Répartition de l'aide demandée		- Renseignez la demande d'aide financière chiffrée du travailleur social (p.7 du
Montant total de l'aide	4800	formulaire) Ici il est demandé une aide de 4 800£ Une subvention de 3 800£ et un prêt
Montant de la subvention	3800	de 1 000£ Détaillez le montant du prêt et ses modalités
Montant total du prêt	1000	de 1 000€. Detaillez le montant du pret et ses modalites
Montant de la mensualité	50	
Nombre de mois remboursement	20	
Information dette locative		- Rappel APL à verser : Cette information figure sur la fiche navette CAF jointe au
Reprise des paiements de loyer	0 🗸	dossier.
Mt rappel APL à verser	200	
Mt rappel APL versé		- Abandon de créance du bailleur : précisez si le bailleur s'est engagé (par courrier
Rappel RLS		aint abligatoirement) à effectuer un abandon de créance
Montant de la dette totale	5900	Joint Obligaton ement) à effectuer un abandon de creance.
Mt abandon créance du bailleur	0	
Mt act. à charge du FSL	4800	
Mt indemn à verser/à déd.dette		
Mt indemn recours état versée		
Mt plan d'apurement (mensuel)		
Situation dette locative		
Dette à charge du FSL	4800	
Nombre mois de reprise requis	3	
Mtt total versé par le ménage	900	
Date de la faillite civile		Indiause los élémente neutés à votre conneissence seit unétablissencet neuronnel
Proc. de rétablissmt personnel	▼	indiquez les elements portes à votre conhaissance soit : retablissement personnel,
ASLL demandé	NON 🗸	indemnisation état, plan d'apurement, dossier de surendettement, etc. en fonction de
Mt autre aide		la situation du demandeur.
Date de saisine	17	
Statut du plan de règlement	~	Une fois les champs renseignés, cliquez sur Poursuivre
Dette incluse dans le plan	~	

4.3 Saisir la situation financière

Vous devez indiquer ici les ressources et les charges du ménage telles que précisées dans le formulaire FSL (pages 3, 4 et 5). Si vous avez accès au niveau de la CAF, au service de consultation des données allocataires par les partenaires (CDAP), <u>mettez à jour les ressources CAF</u>. La situation du ménage a pu changer depuis la réception de la demande.

Commencez par indiquez le barème FSL applicable à la demande en vous référant au règlement FSL :



→ Cette information est obligatoire et doit apparaître sur la fiche de synthèse

- Détaillez ensuite les ressources et les charges.

A noter que les charges et ressources exclues apparaissent sur la fiche de synthèse mais ne sont pas prises en compte dans le calcul du reste à vivre du ménage.



- Vous accédez à un récapitulatif des ressources et de charges :

SYNTHÈSE	} •
Elément	Valeur
Total des ressources	1 700,00 EUR
Loyer résiduel	350,00 EUR
Total des charges	497,00 EUR
Reste pour vivre	1 203,00 EUR

⇒ <u>Le reste à vivre par mois du ménage est indiqué</u>.

⇒ Calculez le reste à vivre par jour et par personne

Le reste à vivre par jour et par personne se calcule en divisant le reste à vivre mensuel (ici 1203€) par 30 puis par le nombre de personnes dans la procédure.

Dans l'exemple, le Reste à vivre par jour et par personne = 20.05 € soit (1203 €/30) / 2

Le calcul du reste à vivre par jour et par personne est indispensable pour décider de l'aide financière accordée au ménage et pour assurer une répartition équilibrée entre subvention et prêt dans votre proposition.

A NOTER :

Le reste à vivre par jour et par personne sera indiqué automatiquement sur la fiche de synthèse.



4.4 Saisir informations logement

a. Vérifiez que l'adresse du logement correspond à celle indiquée dans le dossier

Au 17/10/2024	
Localisation du logement actuel	
93300 AUBERVILLIERS	

b. Si l'adresse n'est pas la bonne, vous pouvez la modifier en utilisant le 🥹.

L'adresse doit avoir été préalablement saisie dans le dossier de la personne.

c. Renseignez les informations sur le logement :

SPÉCIFICITÉS LOGEMENT ACT	TUEL
Infos logement	
Bailleur	OFFICE PUBLIC D'HABITAT - OPH AUBER 🥹
Nbre total occupants logement	
Aide au logement possible	Oui 🗸
Catégorie du logement	Logement social V
Statut d'occupation	Locataire 🗸



	Libellé du tiers	
•	- X	

Sélectionnez la première proposition.

Si une aide financière est versée à ce bailleur, vous devrez en demander la création comme tiers payant sur IODAS.

(Demande à adresser à assistance-fsl@seinesaintdenis.fr)

Précisez également la date de signature et la durée du bail ainsi que le type de logement :

Date d'ouverture droit APL/AL	01/11/2	022	17	
Date signature du bail	18/10/2	022	17	
Type de logement	T2		~	
Suspicion insalubrité	~			
Charges mensuelles				€
Conventionnement APL	~			
Début du bail le	18/10/2	022	17	
Montant du dépôt de garantie				€
Date d'entrée			17	
Durée bail (mois)		3	36	
Cliquez sur Poursuivre				

➡ Vous accédez à une page récapitulative, <u>vérifiez les informations</u> et cliquez à nouveau sur



4.5 Relevé complémentaire maintien

Cette étape est spécifique aux procédures de maintien. L'objectif est de rendre compte de la situation du ménage et notamment de l'avancement de la procédure d'expulsion. L'état de la procédure d'expulsion est détaillé dans la fiche navette renseignée par le bailleur.

Vous trouverez en annexe, une frise récapitulative de la procédure qui détaille les différentes étapes.



Vous arrivez à la fin de l'étape Instruction. Sélectionnez « Mettre fin à ce jour à l'étape validation et ouvrir l'étape Validation administrative » :



Dans l'arbre de navigation à gauche de votre écran, l'étape instruction doit apparaître comme étape finie et les cinq points de l'étape sont visibles :



5. Validation administrative

Lors de cette étape, vous allez proposer une réponse à la demande faite par le travailleur social.

5.1 Les réponses possibles

- Accord (subvention totale) : L'aide est accordée en forme de subvention totale. La décision sera exécutoire.
- Accord avec prêt/sous réserve : Concerne trois types de réponses différentes : accord avec prêt, accord sous réserve et accord avec prêt sous réserve.
 - Accord avec prêt : la décision est exécutoire.
 - Accord sous réserve et accord avec prêt sous réserve : la décision est non exécutoire (avec ou sans prêt). Une fois les informations ou documents reçus, l'instructeur procède à la levée de réserve et rend la décision exécutoire.
- Ajournement : En l'état, le dossier ne permet pas de prendre une décision définitive. La décision est reportée à une commission ultérieure (dans les 6 mois suivants). Le ménage est invité dans « commentaire externe » à préciser sa situation et à transmettre les documents demandés.
- Refus : L'aide est refusée. Le refus doit être obligatoirement motivé.

Nous allons suivre notre exemple, la demande comporte une répartition de l'aide entre prêt et subvention.

	S			\geq
Réponse proposée	Accord avec prêt / ss réserve 🗸	\triangleright	le 26/02/2025	
Porter sur				
Demande de maintien po	Accord avec prêt / ss réserve	2/2024		(1)
	Accord (Subvention Totale)			
🔒 MOTIFS	Ajournement			γ.
Commentaire externe	Refus			
	Sans suite			
			/	
Commentaire interne				

Sélectionnez « Accord avec prêt / ss réserve » dans le menu déroulant :

N'hésitez pas à indiquer dans la partie « commentaire interne » les éléments qui motivent votre proposition.

Vous pouvez également indiquer certaines particularités du dossier. Ces éléments peuvent être déterminants dans la prise de décision par les membres de la commission.

Les commentaires internes apparaissent sur la fiche de synthèses, pas sur les notifications.



Sur l'écran suivant, sélectionnez « demande de maintien » :

🔒 SÉLEC	CTION DE LA SUITE
So	aisir une proposition
	Après copie préalable de (pour Effet le 17 Jusqu'au
\bigcirc	Demande de maintien pour FSLTEST Maintien émise le 17/10/2024
0	Sans copie préalable
O Met	tre fin à ce jour à l'étape et ouvrir l'étape «Passage en commission»
Cliquez sur	Valider

Dans le cadre d'un refus ou d'un ajournement, on passe directement à l'étape passage en commission.

5.2 Saisir une proposition

5.2.1 Détaillez la proposition

Vous allez maintenant saisir votre proposition financière, la manière dont vous allez répartir le montant total de l'aide à accorder, entre subvention et prêt.



Attention, dans un premier temps, les champs sont automatiquement renseignés par la proposition du travailleur social que vous avez saisie à l'étape Instruction.

Si votre proposition est différente, modifiez les champs.

Effet le : Date de la commission à laquelle vous allez inscrire le dossier.

Durée : nombre de mensualités du prêt. S'il n'y a pas de prêt, ne rien inscrire.

Le champ « *jusqu'au* » est <u>renseigné automatiquement</u> selon la durée choisie.



Répartition de l'aide : détaillez le montant de la subvention et du prêt, leur somme doit être égale au montant total de l'aide.

Ces 2 lignes n'existent pas si la proposition est un accord subvention totale.

Indiquez s'il s'agit d'un accord sous réserve. Dans notre exemple, il s'agit d'un accord avec prêt sans réserve

Décision exécutoire : sélectionnez « oui » ou « non » selon le type de réponse proposé. Dans notre exemple, il s'agit d'un accord avec prêt, <u>la décision est</u> <u>exécutoire</u>.

5.2.2 Saisir un destinataire financier

Vous devez ensuite renseigner le destinataire de l'aide financière. Pour les aides au maintien, l'aide est toujours versée au bailleur :

BESTINATAIRE FINANCIER		\geq	•
Tiers			Cliquez sur le 🤨.
Dans le moteur de recherche, saisissez le nom du	ı bailleur suivi d'un « * » puis cliquez sur 💦 🔭 Rec	hercher	
SCRITÈRES DE RECHERCHE			
Libellé du tiers SEINE SAINT DENIS HAB	ITAT*		
Ville			
Identifiant IODAS			
Identifiant ADELI			
Identifiant RAMSESE			
Sélectionnez le bon bailleur dans la liste. Afin de	renseigner automatiquement, cliquez sur la troisièr	ne flèche verte à côté du RIB.	
OFFICE PUBLIC D'HABITAT SEINE SAINT DENIS HABITAT	OFFICE PUBLIC D'HABITAT SEINE SAINT DENIS HABITAT	FSL - Virement FR 88 2004	1000010903230C02075
Le mode de paiement doit toujours êt	tre FSL-Virement quand l'aide au mainti	en est versée au bailleur.	
N'utilisez pas les deux premières flèches pour sai dans IODAS. L'enregistrement des bailleurs se fai	sir manuellement le RIB. Le destinataire financier e t au niveau du département et se demande par ma	st le bailleur, celui-ci doit être au pre il via <u>assistancefsl@seinesaintdenis</u> .	éalable enregistré . <u>fr</u>
Cliquez sur Poursuivre			

Si votre proposition ne comporte pas de prêt vous pouvez mettre fin à l'étape passez à l'étape de passage en commission.

Si votre proposition comporte un prêt, vous devez le détailler.

5.2.3 Détailler un prêt

Cliquez sur « détailler un prêt », puis sur Valider

- 🔒 S	SÉLECTION DE LA SUITE
_	
	Saisir une proposition
	Après copie préalable de (pour Effet le 📅 Jusqu'au 📅)
0	Demande de maintien pour FSLTEST Maintien émise le 12/12/2024
0	Sans copie préalable
0	Détailler la proposition de prêt

Puis, détaillez les modalités du prêt :

	DALITÉS		
Répart	tition de l'aide demandée		
	Montant total du prêt	1000	
	Montant de la mensualité	50	
No	ombre de mois remboursement [20	
Suivi d	lu prêt		
	Date récept. contrat prêt	17	
	Date de signature du contrat	17	

Ces informations seront complétées par le Département lors de la réception du contrat de prêt signé par le ménage.

Veuillez laisser ces cases vides.

Saisissez le destinataire financier du prêt, qui est toujours le demandeur :

Personne 🥥	
Cliquez sur le 🥺 puis directement sur <u>Rechercher</u> (ne rien écrire dans le moteur de rec	cherche)

Si le RIB a été saisi préalablement :

Si le RIB du demandeur existe déjà, cliquez sur la troisième flèche verte et le RIB va se compléter automatiquement :

Ę	🗧 RÉSULTATS DE LA RECHERCHE (1)								
			Nom Prénom		Identité du tiers comptable		A Mode de paiement	RIB	
	•	8	FSLTEST Maintien	۵	Monsieur FSLTEST Maintien	۲	FSL Prélèvement	FR 76 000000	000000000000000000000000000000000000000
Clio	Cliquez sur Poursuivre								

Si le RIB n'a pas été saisi préalablement :



Puis, complétez manuellement leur RIB en faisant attention de suivre ce format :

			RELEVE	D'IDENTITE BAI	NCAIRE
Identifia	nt national de co	ompte bancaire - RIB			
Banque 30066	e Guichet 10781	N° compte 000200076803	Clé 18	Devise	Domiciliation CIC PARIS JAURES
Identifia	IBAN (International BAN (Interna	de compte bancaire ational Bank Account 001 1100 0200	Number) 7680	344	BIC (Bank Identifier Code) CMCIFRPP
Doi CIC	miciliation	Clé IBAN S			Titulaire du compte (Account Owner) MLE MARIE-FRANCE DURAND
125	AVENUE JEAN	N JAURES			67 RUE DE CLICHY

DESTINATAIRE FINANCIER

Personne FSLTEST Maintien 12/12/1980	
Tiers comptable	
Monsieur FSLTEST Maintien	Mode de paiement : toujours
Créancier Débiteur Créancier et Débiteur Référence GFD	selectionnez FSL- prelevement
Destinataire débiteur	pour les prêts.
Moyen de paiement	Remplissez l'IBAN suivant ce
Mode de paiement FSL Prélèvement V	format.
Code Pays FR Cle IBAN 76 BIC IBAN 1027 8001 1100 0200 7680 344 6	Attention de ne pas renseigner deux fois le Code Pays et la clé
Domiciliation Intitulé Destinataire créancier	Il n'est pas obligatoire de remplir le BIC.

La bonne saisie du RIB est indispensable à la mise en paiement des aides. Le service payeur se base sur les informations que vous saisissez. Celles-ci doivent être conformes à celles du RIB du dossier. Vous pouvez vérifier que le RIB est bien saisi lors de la vérification du PV.



Sur l'écran suivant, sélectionnez « Mettre fin à ce jour à l'étape et ouvrir l'étape Passage en commission » :

Ę	SÉ	LECTION DE LA SUITE		
		Saisir une proposition		
		Après copie préalable de (pour Effet le 📅 Jusqu'au 📅)		
	0	Demande de maintien pour FSLTEST Maintien émise le 30/10/2024		
	0	Sans copie préalable		
	0	Détailler la proposition de prêt		
<	Mettre fin à ce jour à l'étape et ouvrir l'étape «Passage en commission»			
Clic	Cliquez sur Valider			

6. Passage en commission

6.1 Inscription à une commission

Passez votre souris sur le menu déroulant noir « Etape passage en commission » et cliquez sur « inscrire à une commission » :

Dossier FSL 513924 au nom de FSLTEST Maintien 12/ Procédure Demande de renouvellement d'accompagi	≫ Etape Passage en commission ▼ Inscrire à Commission
CARACTERISTIQUES/REFERENT	Ouvrir l'étape Décision

Renseignez les champs en suivant l'exemple :

Inscrire à Commission		
		\succ
En date du 2	22/10/2024	
Instance	Commission Locale de formation V	Réunion du 25/10/2024 09h00 🥥 🥥
Horaires		
Début de la réunion		Fin de la réunion
N° ordre du dossier		🗌 Dossier examiné
S'appliquer à		
Réponse proposée Accord d	de Instructeur/secrétaire le 17/10/2024 sur demande de	e maintien
- Sélectionnez, dans	la liste, votre Commission	Cliquez sur et sélectionnez dans la liste la date et l'heure de la commission à laquelle vous souhaitez inscrire votre demande.
iquez sur		

6.2 Conviez un professionnel

Un menu déroulant noir	z votre souris dessus et cliquez sur « conviez un professionnel »
Tapez votre nom dans la barre de recherche :	Sélectionnez votre nom, celui-ci apparait ensuite sous les dates de la
	commission :
Convier un professionnel - Sélection du professionnel	
🔒 CRITÈRES DE RECHERCHE	En date du 22/10/2024
	Instance Commission Locale de formation V Réunion de
Nom Prénom	Horaires
UT de rattachement 🗸 🗸	Début de la réunion 09h00 Fin de la réunio
	N' ordre du dossier
	S'appliquer à
	Réponse proposée Accord de Instructeur/secrétaire le 17/10/2024 sur demande de maintien
	Nom Présentateur
•	ROMERO BLANCO Carolina Oui
	Vous devez sélectionnez OUI pour le champ « présentateur ». Sinon votre nom n'apparaîtra pas dans le tableau de l'instance.
Cliquez sur Poursuivre et sélectionnez « Mettre fin à ce jour à l'étape e	et ouvrir l'étape Décision et suivi »



6.3 Fin de l'instruction

L'instruction de votre demande de maintien s'arrête à ce stade. Sur la gauche de l'écran le menu IODAS doit ressembler à ceci :

Dossier FSL 513924 au nom de FSLTEST Maintien 12/ Procédure Demande de maintien au logement (17/10			
■ 0 ■ 0 ■ F	CARACTERISTIQUES/REFERENT PERSONNES		
E	TAPES EN COURS		
	ÉCISION ET SUIVI (22/10/2024-) PAR TESTFSL003 MUNIC GESTIO		
E	TAPES FINIES		
	NSTRUCTION DE LA DEMANDE (17/10/2024-17/10/2024) PAR TES Demande de maintien pour FSLTEST Maintien émise le 17/10/20 PIÈCES MANQUANTES (MAINTIEN) (17/10/2024-17/10/2024) A Situation financière FSL au 17/10/2024 pour FSLTEST Maintien Information logement (maint.) au 17/10/2024 pour FSLTEST		
₽, V ₽, <i>V</i>	A Revere complementaire maintien au 17/10/2024 pour FSLTEST A LIDATION A DMINISTRATIVE (17/10/2024-22/10/2024) PAR TEST Réponse proposée Accord de Instructeur/secrétaire le 17/10. Proposition de maintien (18/10/2024-18/10/2024+) pour FSL A SSA GE EN COMMISSION (22/10/2024-22/10/2024) PAR TESTFSL Inscription à la réunion du 25/10/2024 Commission Locale de f		

A ce stade, avant d'imprimer la fiche de synthèse, vérifiez que vous avez bien fait les modifications d'adresse si nécessaire et renseigné le matricule CAF du demandeur dans son dossier.

7. Editer la fiche de synthèse

a. Cliquez sur « Rechercher une instance » :

		TODAS	Į
Usagers			
Rechercher une personne/un dossier	Créer un dossier	Rechercher un dossier papier/GED Rechercher une instance Accès GED V2 Autres outils	

b. Dans « type d'instance », sélectionnez « Commission » :

Rechercher une instance				
Type d'instance Commission V	Active Oui 🗸			
Cliquez sur Rechercher				

c. Sélectionnez la commission souhaitée en cliquant sur son nom (« départementale des aides pour les Maintiens ») :

Ę	B RÉSULTATS DE LA RECHERCHE (38)			
		Gestionnaire		
	Locale de Tremblay en France	TREMBLAY EN FRANCE COMMISSION LOCALE		
	Locale de Villemomble	BENBOUAZIZ Méline		
	Locale de Villepinte	VILLEPINTE COMMISSION LOCALE		
	Locale de Villetaneuse	VILLETANEUSE COMMISSION LOCALE		
	Locale d'Epinay sur Seine	EPINAY SUR SEINE COMMISSION		
	Locale des Lilas	DES LILAS COMMISSION LOCALE		
	Locale <u>du Pré Saint Ger</u> vais	PRE SAINT GERVAIS COMMISSION LOCALE		
<	test locale de formation	MONSEU Martine		
		😢 🕙 Page 4 sur 4		

d. Cliquez sur la date de commission souhaitée :

RÉUNIONS			
Date de réunion	Heure de début		
18/10/2024	09h00		
26/09/2023	08h30		
19/09/2019	15h00		
10/10/2018	14h00		
	ÉUNIONS		

e. Passez votre souris sur le menu déroulant noir correspondant à la date de votre commission et cliquez sur « Editer un état de gestion de la réunion » :

Commission Locale de formation ▼	→ Réunion du 18/10/2024 à 09h00 ▼ Dossiers inscrits
CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉU	NIOP Retirer les membres cochés
Réunion le 18/10/ Nombre maximum de dossiers 10	2024 Enregistrer l'absence des membres cochés 0 Enregistrer la présence des membres cochés
Adresse	Enregistrer que la réunion est annulée Supprimer la réunion
38 rue d	e la m <mark>Editer un état de gestion de la réunion</mark> Editer les notifications

f. Cliquez sur la première flèche verte à côté de « FSL – Fiche de synthèse » :

🔒 RÉSULTATS DE LA RECHERCHE (3)				
	÷ Titre de l'édition			
	SL - Fiche de synthèse			
FSL - Procès verbal complement pour une commission local				
	FSL - Procès verbal global/indiv. commission locale			
	FSL - Procès verbal rectificatif pour une commission locale			

Une barre de chargement apparait, le traitement peut prendre quelques instants :



g. Ouvrir le fichier que l'on vous propose avec Microsoft Word. Toutes les fiches de synthèse des dossiers inscrits à votre commission doivent être dans votre fichier.

Avant d'imprimer vérifiez que l'ensemble des informations nécessaires figurent sur les fiches de synthèse :

- Adresses
- Bénéficiaires
- Numéro CAF
- Barème
- Nom de l'instructeur
- Cohérence entre les ressources et les charges
- Commentaires internes et externes.
- Etc.

⇒ Pour rechercher et éditer une seule fiche de synthèse :

Une fois sur Word saisissez CTRL + F pour fait apparaitre l'onglet de navigation et saisissez le numéro de votre dossier :

Navigation		××
394874		х -
1 résultat		
Titres Pages	Résultats	

Word affiche automatiquement la fiche de synthèse correspondant à votre dossier.

Cliquez sur Fichier puis Imprimer (Ctrl + P) dans « Paramètres » sélectionnez « Imprimer la page active » afin de n'imprimer que la page souhaitée. :

Imprimer					
_	Copies : 1				
Imprimer					
Impriman	Imprimante ⁰				
PICB72	PICB725-NBVS-1301033 sur i Prête				
I	Propriétés de l'imprimante				
Paramètres					
Imprimer la page active Seulement cette page					
Pages :	i				

Cliquez sur « Imprimer ».

40

8. Retour de commission

8.1 Validation des dossiers

a. Cliquez sur « Rechercher une instance » :



b. Dans « type d'instance », sélectionnez « Commission » :

Rechercher une instance		
CRITÈRES DE RECHERCHE		
Type d'instance Commission V	Active Oui 🗸	
	:: 🔎 Abandonner :: 🔎 Réinitialiser les critères 🏹 Rechercher ::	
		Cliquez

c. Sélectionnez la commission souhaitée en cliquant sur son nom :

Ę	🔒 RÉSULTATS DE LA RECHERCHE (38)				
		Gestionnaire			
C F L	Commision des Impayés	MONSEU Martine			
	départementale des aides	CORTES LEONOR			
	FSL	DEMBELE Aissata			
	Locale d'Aubervilliers	AUBERVILLIERS COMMISSION LOCALE			
	Locale d'Aulnay sous bois	AULNAY SOUS BOIS COMMISSION LOCALE			

d. Cliquez sur la date de commission souhaitée :

>>> Commission Départementale des Aides & des Recours ▼

Ę	🔒 RÉUNIONS			
		Date de réunion	Heure de début	
		24/09/2024	10h00	
<		24/09/2024	10h30	
		24/09/2024	11h00	
		24/09/2024	13h30	
		24/09/2024	14h30	

e. Passez votre souris sur « Réunion du » et cliquez sur « Dossiers inscrits » :

>> Commissio	n Départementale des	s Aides & des Reco	urs ▼); Réunion du 24/09/2024 à 11h00 ▼	
	FÉRISTIQUES DE LA I	RÉUNION		
Nombre m	Réunion le 24/ aximum de dossiers	/09/2024 17 110	Heure de début 11 00 Heure de fin Nombre de dossiers 9 Annulé	e 🗌 🕑
Cet écran vo	us permet de conn	naître le nombre	e de dossiers inscrits à cette commission.	
f. Passez votr	re souris sur « Dos sion Départements	siers inscrits » ale des Aides &	et cliquez sur « Eléments soumis à l'instance » : des Recours V >> Réunion du 19/10/2021 à 13h30 V >> Dossiers inscrits V	
Le dessier es	t alors considéré s			
>> Commissio	n Locale de formation	▼ Réunion d	u 25/10/2024 à 09h00 ▼ >> Dossiers inscrits ▼ >> Eléments soumis à l'instance ▼	-
🔒 ELÉMEN	TS SOUMIS À L'INSTA	NCE		
🔶 Tra	ité Nom d'usage Prénom	Bénéficiaire		
Non	FSLTEST Maintien 12/12/1980	FSLTEST Maintien	Réponse "Accord" proposée le 17/10/2024 par Instructeur/secrétaire en réponse à la demande de maintien pour FSLTEST Maintien émise le 17/10/2024	513924

h. Passez votre souris sur « Eléments soumis à l'instance » et cliquez sur « saisir la réponse décidée pour l'élément coché » :

»	Com	nmission L	ocale de formation ▼	>> Réunion du	u 25/10/2024 à 09h00 ▼ >>> Dossiers inscrits ▼ >>< Eléments soumis à l'instance ▼	
	, EL	ÉMENTS	SOUMIS À L'INSTANCI	E		
		¢ ^{Traité}	Nom d'usage Prénom	🔶 Bénéficiaire		Dossier
	0	Non	FSLTEST Maintien 12/12/1980	FSLTEST Maintien	Réponse "Accord" proposée le 17/10/2024 par Instructeur/secrétaire en réponse à la demande de maintien pour FSLTEST Maintien émise le 17/10/2024	513924

i. Vous accédez ainsi à la procédure en passant par l'instance.

Vous êtes directement positionné à l'étape « décision et suivi ». La réponse affichée est celle que vous avez proposée lors de l'étape « validation administrative ».



j. Saisir ici la décision prise par la commission.

Si la commission a confirmé votre proposition, cliquez sur

Si la commission a pris une décision différente, effectuez le changement en utilisant le menu déroulant puis cliquez sur

Poursuivre



Dans les deux cas, ajoutez les commentaires ou préconisations qu'a pu émettre la commission.

k. Sélectionnez « proposition de maintien ».

IODAS reprend alors automatiquement les éléments de votre proposition.

Pou	rsuivre
🔒 SÉ	LECTION DE LA SUITE
	Saisir une décision
	Après copie préalable de (pour Effet le 📅 Jusqu'au 📅)
0	Demande de maintien pour ESLTEST Maintien émise le 17/10/2024
\bigcirc	Proposition de maintien (18/10/2024-18/10/2024+) pour FSLTEST Maintien émise le 17/10/2024
0	Sans copie prealable
Cliquez s	sur Valider

En cas d'erreur, annuler la décision dans le dossier et reprenez l'étape de retour de commission du début

I. Vérifiez les éléments de votre décision.

📑 MODALITÉS		Effectuez les changements si nécessaires. La commission peut modifier la répartition financière de l'aide
Plafond d'intervention FSL		
Plafond d'intervention du FSL		
Plafond ressources		
Répartition de l'aide demandée		
Montant total de l'aide	4 800,00	
Montant de la subvention	3 800,00	Dans cet exemple, il y a un pret de 1 000€.
Information dette locative		
Reprise des paiements de loyer	0 ~	
Mt rappel APL à verser	200,00	
Mt rappel APL versé		
Rappel RLS		
Montant de la dette totale	5 900,00	
Mt abandon créance du bailleur	0,00	
Mtt total versé par le ménage	900,00	
Mt act. à charge du FSL	4 800,00	
Mt indemn à verser/à déd.dette		
Mt indemn recours état versée		
Mt plan d'apurement (mensuel)	300,00	
Situation dette locative		
Dette à charge du FSL	4 800,00	
Nbre de mois d'impayé		
Mtt reprise de paiement requis		
ASLL demandé	NON 🗸	
Date effectivité décis. exécut	030 17	
Date de signature nouveau bail	17	Poursuivre Poursuivre
Décision exécutoire		Cliquez sur, JAMAIS sur
Mt autre aide		

m. A ce stade, sélectionnez « mettre fin à ce jour à l'étape » :

Po	ursuivre		
-	ÉLECTION DE LA SUITE		
	Saisir une décision		
	Après copie préalable de (pour Effet le 📅 Jusqu'au 📆	J	
0	Demande de maintien pour FSLTEST Maintien émise le 17/10/2024		
0	Proposition de maintien (18/10/2024-18/10/2024+) pour FSLTEST Maintien émise le 17/10/2	8	
0	Sans copie préalable		
\bigcirc	Mettre fin à ce jour à l'étape		
0	Mettre fin a ce jour à l'étape et ouvrir l'étape «Nouvelle instruction»		
0	Mettre fin à ce jour à l'étape et ouvrir l'étape «Transmission CAF»	Cliquez sur	Valide

Une fois le dossier validé, l'ensemble des étapes doivent apparaître dans « étapes finies » :



n. Retournez dans l'instance, le dossier apparaît comme « traité » :

/		🗢 Tra	ité	Nom d'usage Prénom	Bénéficiaire
	۲	Oui			

Une fois l'ensemble des dossiers inscrits traités (validés), vous pouvez passer à la vérification des procès-verbaux et à l'édition des notifications.

8.2 Vérification des Procès-Verbaux et édition des notifications

8.2.1 Vérification des Procès-verbaux

a. Retournez dans Instance et sélectionnez la commission « traitée ». (cf. Retour de commission> Validation des dossiers)

b. Passez votre souris sur le menu déroulant noir et cliquez sur « Editer les notifications » :

Réunion du 30/11/2021 à 10h30 🔻

c. Vous accédez ainsi à la liste des notifications.

- Commencer par télécharger les procès-verbaux en cliquant sur la flèche verte :



Il est conseillé de vérifier l'exactitude des procès-verbaux avant de demander la validation de la commission au Département.

Si les informations contenues dans les PV sont erronées, vous retrouverez les mêmes erreurs dans les courriers.

Une fois les PV vérifiés, un mail doit être adressé à assistancefsl@seinesaintdenis.fr pour que les PV soient validés par le département.

8.2.2 Edition des notifications

Après validation de votre commission par le département : mail de validation d'assistancefsl@seinesaintdenis.fr avec les PV signés par le SSOLOG, vous pouvez éditer les notifications :

Vous devez sélectionner celles qui correspondent à la procédure que vous traitez et à la nature de la décision prise lors de la commission :

Pour éditer toutes les notifications d'accord (en subvention, avec prêt et/ou sous réserve) et les contrats de prêt, sélectionnez :

SL- Notif Maintien/Dette Anc ACCORD- Ddeur/TS/ Autres Dests

Pour éditer les notifications de refus, ajournements, sans suite, sélectionnez :

IN FSL- Notif Refus / Ajournement / Sans suite

Quelle que soit la décision, IODAS génère une notification pour le demandeur et pour le travailleur social. Dans le cadre du maintien, une notification est également générée pour le bailleur.

Vous aurez donc trois notifications pour chaque demande.

Annexes Procédure d'expulsion

